

DELIBERATION DD2025_080

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	50
Votants	65
Pouvoirs	15

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 27 juin 2025

LE 3 juillet 2025, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

ACTUALISATION RELATIVE AUX EMPLOIS CRÉER AU 1ER JUILLET 2025 - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DU GRAND PÉRIGUEUX

PRESENTS :

M. AUZOU, Mme DRUILLOLE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. MOTARD, Mme FAURE, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, M. SERRE, M. BIDAUD, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAZ, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, Mme ESCLAFFER, M. NARDOU, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme DOAT, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. AMELIN, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. CHANTEGREIL, Mme MONTEIL-MAYAUD, M. LACOUR-COULON, Mme RENAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. AUDI, M. COURNIL, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. REYNET, M. GUILLEMET, M. MARTY, M. DELCROS, Mme FAVARD, M. GASCHARD, Mme LANDON, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, Mme REYS, M. VADILLO, M. PERIER

POUVOIR(S) :

M. BUFFIERE donne pouvoir à M. DENIS
M. COLBAC donne pouvoir à Mme SALOMON
M. DOBBELS donne pouvoir à M. NARDOU
M. LEGAY donne pouvoir à M. GEORGIADES
M. DUCENE donne pouvoir à M. CHANTEGREIL
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE
Mme ARNAUD donne pouvoir à Mme LABAILS
M. PARVAUD donne pouvoir à M. MARTY
M. FALLOUS donne pouvoir à M. MOISSAT
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE
Mme SARLANDE donne pouvoir à Mme KERGOAT
M. LAGUIONIE donne pouvoir à M. LE MAO
Mme FRANCESINI donne pouvoir à M. BOURGEOIS
Mme CHERBERO donne pouvoir à M. MARSAC

ACTUALISATION RELATIVE AUX EMPLOIS CRÉER AU 1ER JUILLET 2025 - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DU GRAND PÉRIGUEUX

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant qu'un agent du service économie a informé le Grand Périgueux de son admission au concours interne d'attaché et a été inscrit sur la liste d'aptitude ad hoc le 15 juin 2025.

Qu'il est actuellement Rédacteur 1^{re} classe (catégorie B) et occupe la fonction de chef de projet développement économique. Or, cette fonction est fléchée en catégorie A dans la cartographie des métiers de nos lignes directrices de gestion.

Que le dossier de cet agent devait d'ailleurs initialement être proposé dans le cadre des promotions internes.

Qu'afin de répondre aux dispositions légales de nomination d'un agent sur poste et en cohérence avec les lignes directrices de gestion du Grand Périgueux 2022/2026, il convient de mettre à jour, par délibération, le tableau des emplois et effectifs au 1er juillet 2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

• Décide :

- De supprimer 1 poste de rédacteur principal 1^{er} classe ;
- De créer 1 poste d'attaché.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 31/07/2025	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 31/07/2025	Périgueux, le 31/07/2025
Le secrétaire de séance Christian LECOMTE	Le Président Jacques AUZOU